



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chiffres clés

2025 2026

Tous les chiffres
de la maternelle au post-bac

Sommaire

4	L'ACADÉMIE DE STRASBOURG	19	LE BACCALAUREAT
6	Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget		Résultats au baccalauréat par séries
7	Les établissements publics et privés sous contrat en 2024-2025	20	L'APPRENTISSAGE
8	LE PREMIER DEGRÉ		Les effectifs par spécialité et par niveau
9	Les effectifs et leur évolution		L'évolution des effectifs par niveau
9	La carte des circonscriptions	22	LE POST-BAC
10	LE SECOND DEGRÉ		Les effectifs et leur évolution
	Le collège	23	La carte des sections post-bac
	Les effectifs et leur évolution	24	LES FILLES ET LES GARÇONS
11	La carte des collèges	25	LES INÉGALITÉS SOCIALES
12	Les politiques territoriales	26	L'ÉCOLE INCLUSIVE
14	Le lycée, enseignement général et technologique	28	LE PLURILINGUISME, UNE AMBITION ACADÉMIQUE
	Les effectifs et leur évolution		La filière bilingue, effectifs et évolution
15	La carte des lycées proposant un enseignement GT	29	La carte des langues enseignées
16	Le lycée, enseignement professionnel	30	LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE
	Les effectifs et leur évolution	32	LES ÉVALUATIONS
17	Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé		Premier degré
17	Campus des métiers et des qualifications	33	Second degré
18	La carte des lycées offrant une formation professionnelle	35	POUR EN SAVOIR PLUS

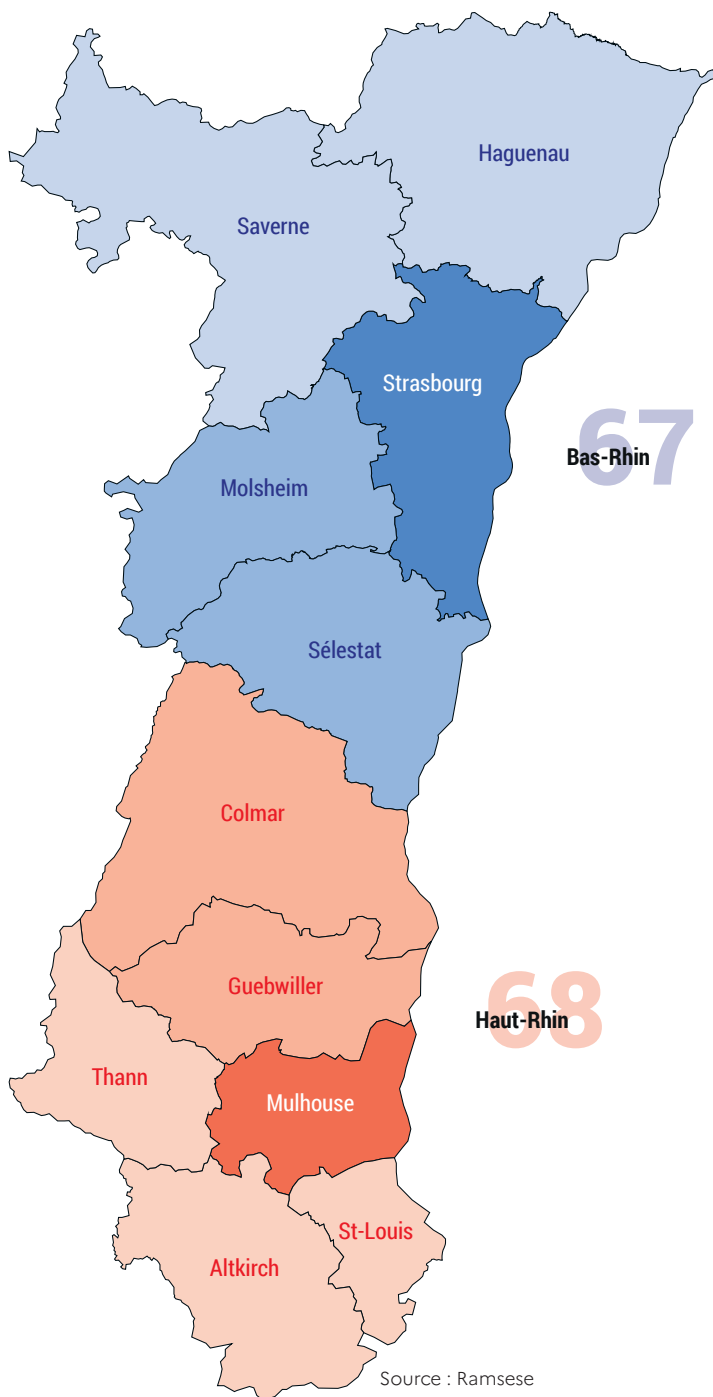
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond au territoire de la collectivité européenne d'Alsace qui se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68), et est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², la collectivité européenne d'Alsace est un territoire très dense et très urbain (plus de 230 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5 % du territoire métropolitain mais représente 2,9 % de la population du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, cruciaux pour la compétitivité des activités et des emplois, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, avec une notoriété mondiale notamment en chimie et biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, la collectivité européenne d'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.

-  Bassin Nord Alsace
-  Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
-  Bassin Strasbourg
-  Bassin Sud Alsace
-  Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
-  Bassin Mulhouse
-  limite district



La région Grand Est

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte un peu plus de 5,5 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux de chômage de la région est semblable à celui observé en France métropolitaine, mais de fortes

disparités existent selon les départements. Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte plus de 160 000 travailleurs frontaliers. Avec près de 30 % d'habitants de moins de 25 ans, la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Principaux indicateurs économiques

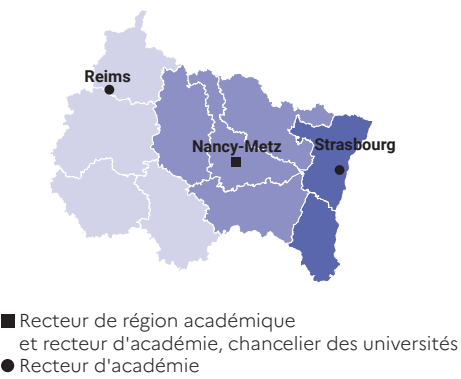
	Estimation de population au 1 ^{er} janvier 2025 (en milliers)	Poids dans la région Grand Est (%)	Superficie (km ²)	Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2025 (hab/km ²)	Taux de chômage localisé au 4 ^e trim. 2024 (%)	Taux de pauvreté en 2021 (%)
Bas-Rhin	1 169	21,1	4 755	246	6,3	13,5
Haut-Rhin	766	13,8	3 525	217	7,0	13,7
Alsace	1 934	34,9	8 280	234	nd	nd
Lorraine	2 310	41,7	23 547	98	nd	nd
Ch.-Ardenne	1 300	23,4	25 613	51	nd	nd
Grand Est	5 544	100,0	57 441	97	7,1	15,1
France métro.	66 352		543 941	122	7,1	14,9

nd : non disponible

La région académique Grand Est

18 régions académiques ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional. La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, également chancelier des universités, regroupe les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg. Les recteurs d'académie pilotent au sein de leurs académies respectives la mise en œuvre de leurs politiques, notamment sur le plan pédagogique, de pilotage des écoles et établissements et de gestion des ressources humaines. Le recteur de région académique est assisté d'un recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Esri). La mise en place de la région académique se traduit par la création de services régionaux et de services interacadémiques, en application de la feuille de route commune.

Recteur de la région académique Grand Est, chancelier des universités, et recteur de Nancy-Metz
Pierre-François Mourier
Recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Esri) : Claudio Galderisi
Recteur de l'académie de Reims
Vincent Stanek



Les chiffres clés

La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1 ^{er} degré	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 152	171 667	169 782	167 487	164 492
2 ^d degré	149 334	150 638	150 571	151 046	151 696	151 616	151 829	151 724	151 658	152 058
Post-bac	8 418	8 459	8 532	8 471	8 460	8 273	7 621	7 472	7 567	7 548
Apprentis	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	22 993	26 235	28 244	27 717**	*

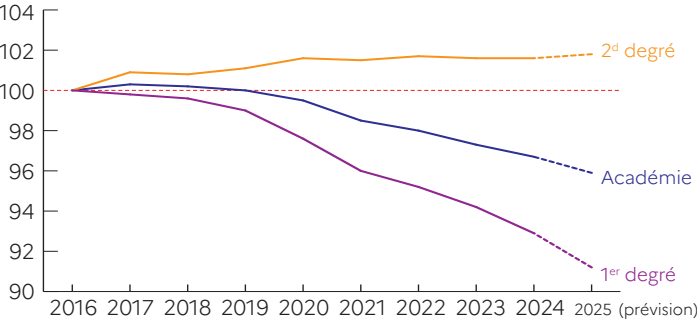
Sources et champs :

1^{er} et 2^d degrés : constats de rentrée (public et privé sous contrat)
Les effectifs du 2^d degré incluent les élèves en Dima jusqu'à la rentrée 2018
Les prévisions du 2^d degré sont établies en reportant pour l'Erea les effectifs de la rentrée 2024

* données non disponibles / ** données provisoires

Apprentis : centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du MENESR - niveaux 3 à 7
Post-bac : CPGE, CPES, BTS et assimilés, DCG, DSAA, DNMADE et DECESF (public et privé sous contrat)

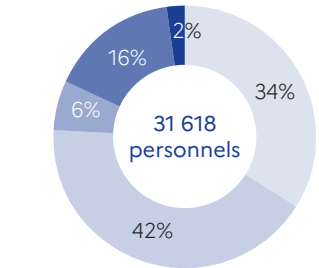
Évolution des effectifs (base 100 en 2016)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2016 = année scolaire 2016-2017

Source : constats de rentrée - Les effectifs "Académie" incluent le post-bac

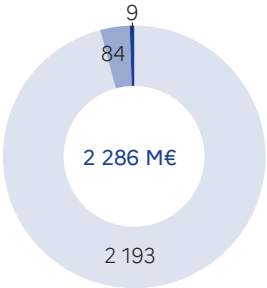
Les personnels au 30 novembre 2024



10 678 enseignants 1^{er} degré
13 430 enseignants 2^d degré
1 979 personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
5 033 personnels de vie scolaire
498 personnels de direction et d'inspection

Champ : secteurs public et privé sous contrat
hors personnel jeunesse et sport
Sources : MENESR, systèmes d'information EPP, Agora, Agape - données issues de l'application BSA

Le budget 2024 de l'académie (en millions d'€)



Source : Chorus

Les établissements publics et privés sous contrat en 2024-2025

1255 écoles

public : 1 218

privé : 37

170 collèges

public : 146

privé : 24

1 CFA académique

composé de 45 sites de formation dont 21 UFA

1 CFA universitaire

1 Érea

Établissement régional d'enseignement adapté

46 lycées généraux et technologiques

public : 25

privé : 21

27 lycées polyvalents

public : 27

privé : 0

23 lycées professionnels

public : 16

privé : 7

1 école européenne

de la maternelle au lycée

1 lycée franco-allemand

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	228	164	2	0	392	2	394
Élémentaires	236	127	7	7	363	14	377
Primaires*	255	208	14	7	463	21	484
Total	719	499	23	14	1218	37	1255

Source : MENESR - Constat de rentrée, hors école européenne
*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	89	57	12	12	146	24	170
Lycées généraux et technologiques	15	10	12	9	25	21	46
Lycées polyvalents	15	12	0	0	27	0	27
Lycées professionnels	10	6	3	4	16	7	23
Total	129	85	27	25	214	52	266

Source : Ramsese, hors Erea, ERS, école européenne et lycée franco-allemand

Le premier degré

■ 167 487 élèves en 2024-2025

	Préélémentaire		Élémentaire		Spécial*		Total		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	34 205	1 215	59 192	3 948	1 191	40	94 588	5 203	99 791
Haut-Rhin	22 931	786	39 303	3 710	929	37	63 163	4 533	67 696
Académie	57 136	2 001	98 495	7 658	2 120	77	157 751	9 736	167 487

Source : MENESR - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

*élèves présentant un handicap scolarisés en Ulis école

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

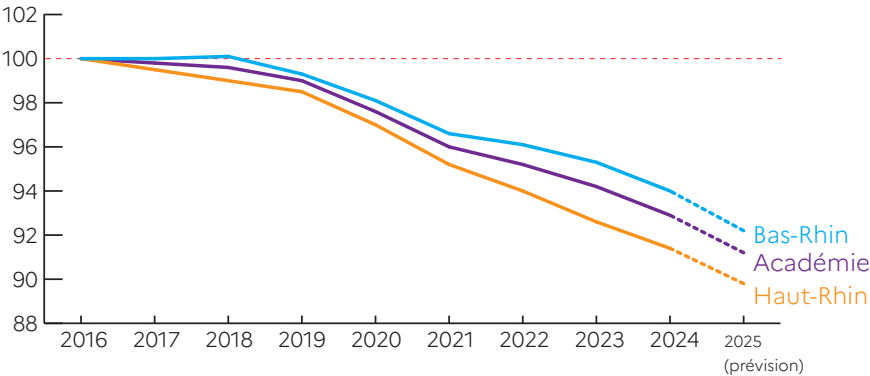
À la rentrée 2024, les effectifs du 1^{er} degré poursuivent la baisse amorcée en 2017, avec 2 295 élèves en moins (-1,4 %). L'enseignement préélémentaire enregistre une diminution de 789 élèves (-1,3 %), tandis que l'élémentaire perd 1 502 élèves (-1,4 %).

Cette tendance devrait se poursuivre à la rentrée 2025. Le nombre d'enfants accueillis en unité d'inclusion scolaire reste quant à lui stable, avec une légère variation de -4 élèves.

(prévision)

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Public										
Bas-Rhin	101 241	101 192	101 237	100 348	99 022	97 543	96 948	96 032	94 588	92 757
Haut-Rhin	69 283	68 915	68 544	68 217	67 252	65 962	65 109	64 093	63 163	61 968
Total	170 524	170 107	169 781	168 565	166 274	163 505	162 057	160 125	157 751	154 725
Privé										
Bas-Rhin	4 973	5 038	5 042	5 107	5 146	5 088	5 124	5 174	5 203	5 204
Haut-Rhin	4 787	4 810	4 819	4 743	4 613	4 559	4 486	4 483	4 533	4 563
Total	9 760	9 848	9 861	9 850	9 759	9 647	9 610	9 657	9 736	9 767
Total acad.	180 284	179 955	179 642	178 415	176 033	173 152	171 667	169 782	167 487	164 492

Évolution des effectifs (base 100 en 2016)



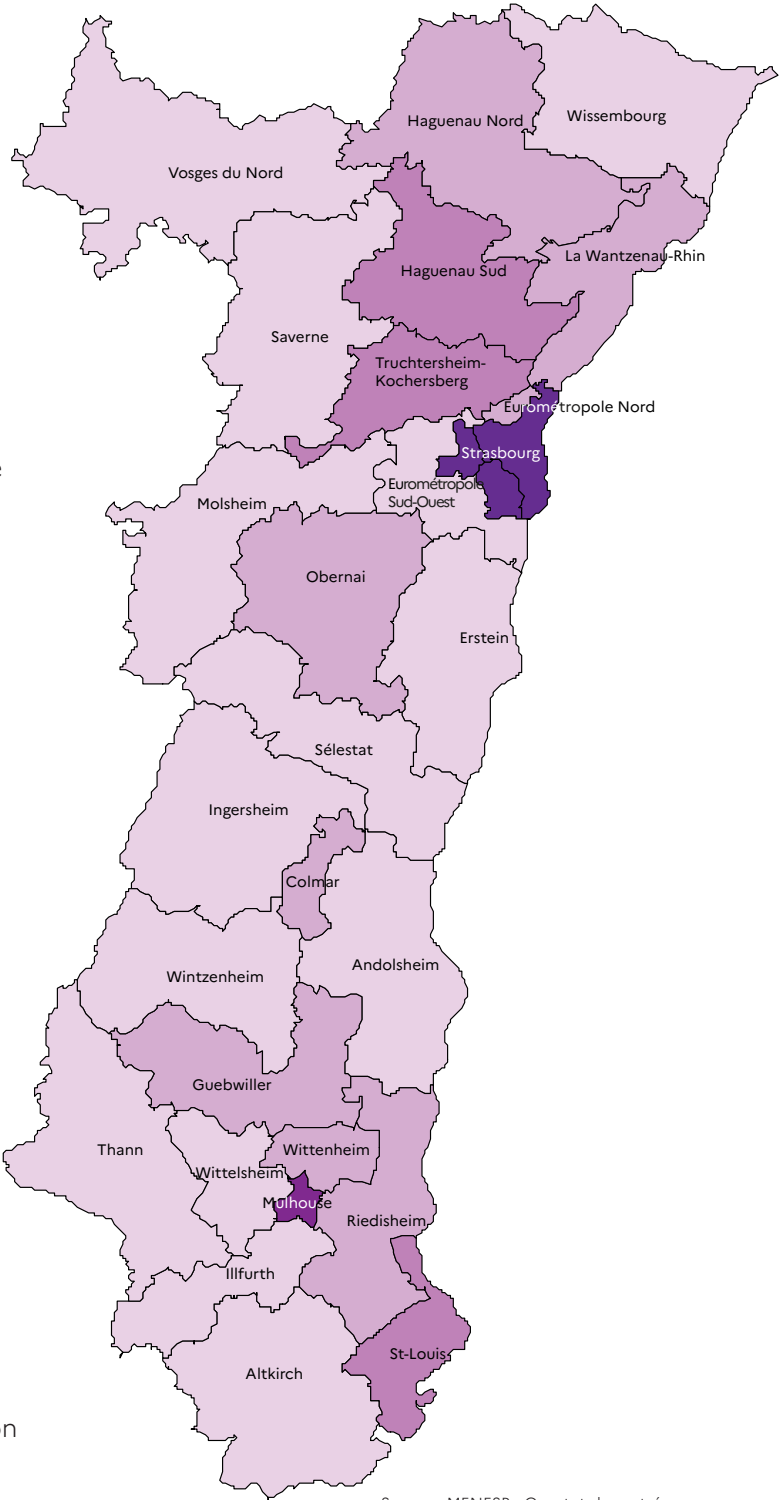
5,8 %
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions du premier degré en 2024-2025

Le territoire de l'académie
est subdivisé
en 36 circonscriptions.
Strasbourg en compte 8,
Colmar 1 et Mulhouse 3.

Nombre d'élèves
par circonscription

- 34 619
- 12 225
- de 6 000 à 6 999
- de 5 000 à 5 999
- moins de 5 000
- limite de circonscription



Source : MENESR - Constat de rentrée

Le collège

■ 90 707 élèves en 2024-2025

	2024-2025			Prévisions 2025-2026		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	47 149	6 681	53 830	47 001	6 722	53 723
Haut-Rhin	29 695	7 182	36 877	29 570	7 173	36 743
Académie	76 844	13 863	90 707	76 571	13 895	90 466

Source : MENESR-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle y compris Segpa hors prépa métiers, sans Erea

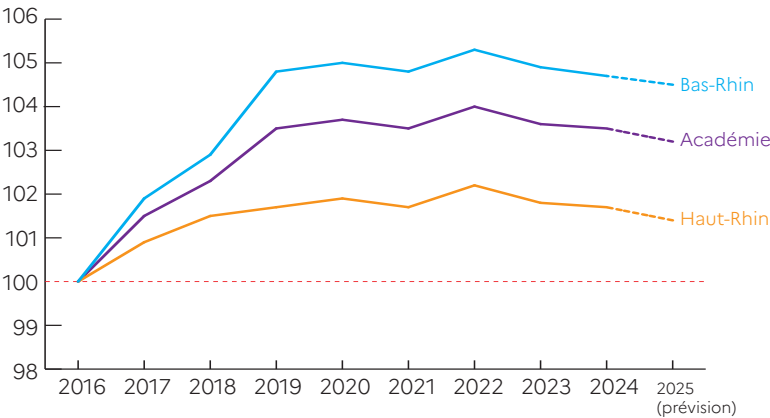
Parmi ces 90 707 collégiens, 3 018 élèves sont scolarisés dans les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

À la rentrée 2024, le nombre de collégiens diminue de 0,2 % dans l'académie.
Cette baisse devraient se poursuivre au même rythme à la rentrée 2025.

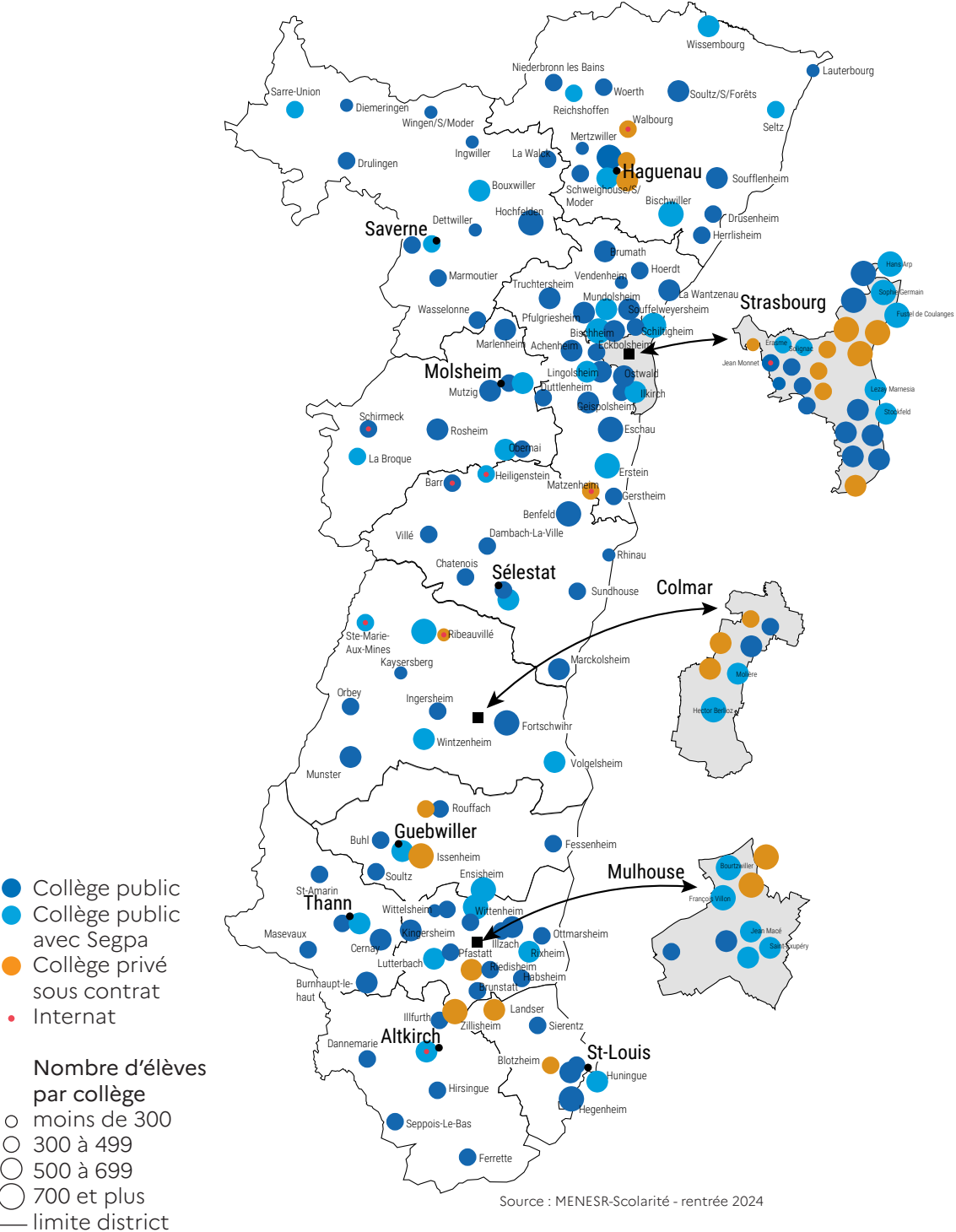
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévision)
Bas-Rhin	51 416	52 372	52 893	53 880	54 011	53 881	54 123	53 940	53 830	53 723
Haut-Rhin	36 249	36 580	36 781	36 868	36 923	36 873	37 029	36 917	36 877	36 743
Académie	87 665	88 952	89 674	90 748	90 934	90 754	91 152	90 857	90 707	90 466

Évolution des effectifs (base 100 en 2016)



15,3 %
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges
dans l'académie en 2024-2025



Les politiques territoriales pour la réussite de tous les élèves

À la rentrée 2024, **21 réseaux** composent la carte de l'éducation prioritaire : **12 réseaux REP+ (12 collèges et 81 écoles)** et **9 réseaux REP (9 collèges et 38 écoles)**. Au total, **plus de 38 400 élèves** bénéficient des différents dispositifs de l'éducation prioritaire.

■ Réseaux d'éducation prioritaire dans l'académie et nombre d'élèves à la rentrée 2024

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie	
	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2024-2025	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2024-2025	Nb de réseaux	Nb d'élèves en 2024-2025
REP	7	12 732	2	2 182	9	14 914
REP+	5	8 787	7	14 721	12	23 508
Éducation prioritaire	12	21 519	9	16 903	21	38 422

La politique d'éducation prioritaire privilégie l'action pédagogique, favorise le travail collectif des équipes, l'accompagnement et la formation des enseignants pour le développement de pratiques pédagogiques et éducatives cohérentes, bienveillantes et exigeantes adaptées aux besoins des élèves et inscrites dans la durée.

Le **dédoublage des classes** de la grande section au CE1 est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global 100 % de réussite au CP. Dans le Haut-Rhin, cette mesure est également appliquée à certaines écoles orphelines.

Depuis la rentrée 2019, dans l'académie, l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées.

Les cités éducatives

En 2020, l'État renforce son accompagnement dans les quartiers prioritaires de la ville par la mise en place des cités éducatives. L'objectif est de mobiliser et de structurer tous les acteurs de la communauté éducative autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes dans tous les espaces de vie, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle. L'académie compte cinq cités éducatives : Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau, Strasbourg HautePierre-Cronenbourg, Colmar Europe-Florimont-Bel-Air, Mulhouse Sud Les Coteaux et Mulhouse Bourtzwiller.

Les contrats locaux d'accompagnement (Cla)

Les CLA ont été créés dans la continuité de la politique de l'éducation prioritaire afin d'introduire une plus grande progressivité dans l'allocation des moyens et de permettre une meilleure prise en compte du contexte local ainsi que des difficultés économiques et sociales des territoires hors REP. Ces contrats, d'une durée de 3 ans, sont élaborés entre les établissements scolaires, les autorités académiques, les collectivités territoriales et les associations locales. Ils sont évalués régulièrement afin d'adapter les actions proposées en fonction des résultats obtenus.

Les territoires éducatifs ruraux (TER)

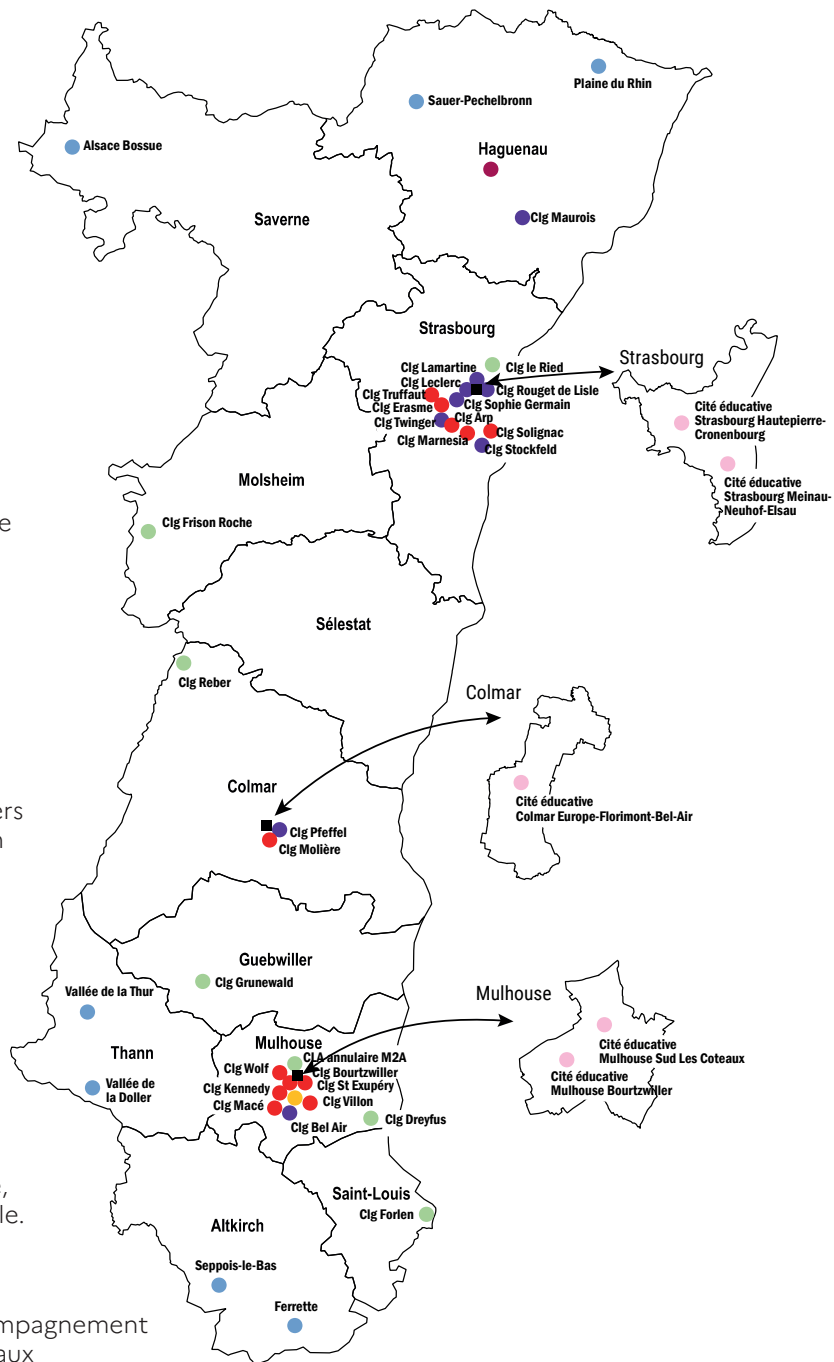
Les TER visent à renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes qui résident en milieu rural, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Il s'agit de trouver pour chacun des solutions appuyées sur une stratégie adaptée aux territoires notamment dans les domaines de l'orientation, de la persévérance scolaire, du numérique, du sport et de l'art et de la culture.

Ambitions Mulhouse ville éducative

Le projet Ambitions Mulhouse est un programme global de prévention et de lutte contre les comportements perturbateurs, au service des apprentissages de tous les élèves et de l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels mulhousiens. Il est porté par la DSDEN du Haut-Rhin

et soutenu par la ville de Mulhouse en lien avec l'ensemble de leurs partenaires.

Plan Haguenau
Haguenau, deuxième ville du Bas-Rhin en termes de population, présente la particularité de voir coexister deux réseaux, public et privé, dont la sociologie scolaire est fortement contrastée. Il a été ainsi convenu que le territoire de Haguenau constituerait un laboratoire de la réflexion dans le cadre de la mobilisation en faveur de la mixité sociale et scolaire de l'enseignement lancée en 2023 par le ministre de l'éducation nationale. Dans cet objectif, une attention particulière est donc portée sur deux leviers principaux : la constitution de secteurs multicollèges et l'implantation d'offres de formation attractives dans les établissements défavorisés. Le collège public et les écoles scolarisant les élèves issus du QPV bénéficient d'un plan d'amélioration de leur offre de formation et d'un programme d'accès à l'action culturelle conforté, en concertation avec la ville.



Source : MENESR-Scolarité-Rentrée 2024
Mise à jour : juillet 2025

Le lycée, enseignement général et technologique

■ 42 947 élèves en 2024-2025

	2024-2025			Prévisions 2025-2026		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	22 182	4 051	26 233	22 330	4 067	26 397
Haut-Rhin	13 870	2 844	16 714	13 926	2 879	16 805
Académie	36 052	6 895	42 947	36 256	6 946	43 202

Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs du 2^d cycle général et technologique, y compris prépa 2^{de} GT (public et privé sous contrat), hors post-bac

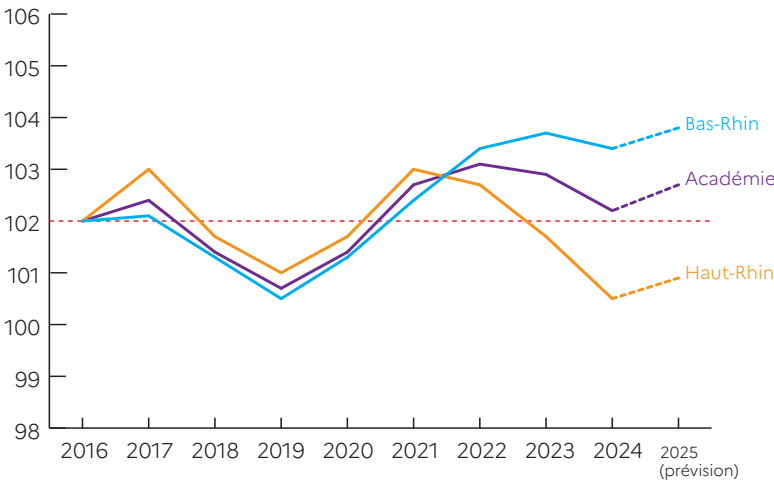
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Les effectifs dans l'enseignement général et technologique en lycée diminuent de 0,7 % en un an, soit -310 élèves, dont -90 dans le Bas-Rhin et -220 dans le Haut-Rhin.

À la rentrée 2025, une progression de 0,6 % des effectifs est attendue dans les deux départements.

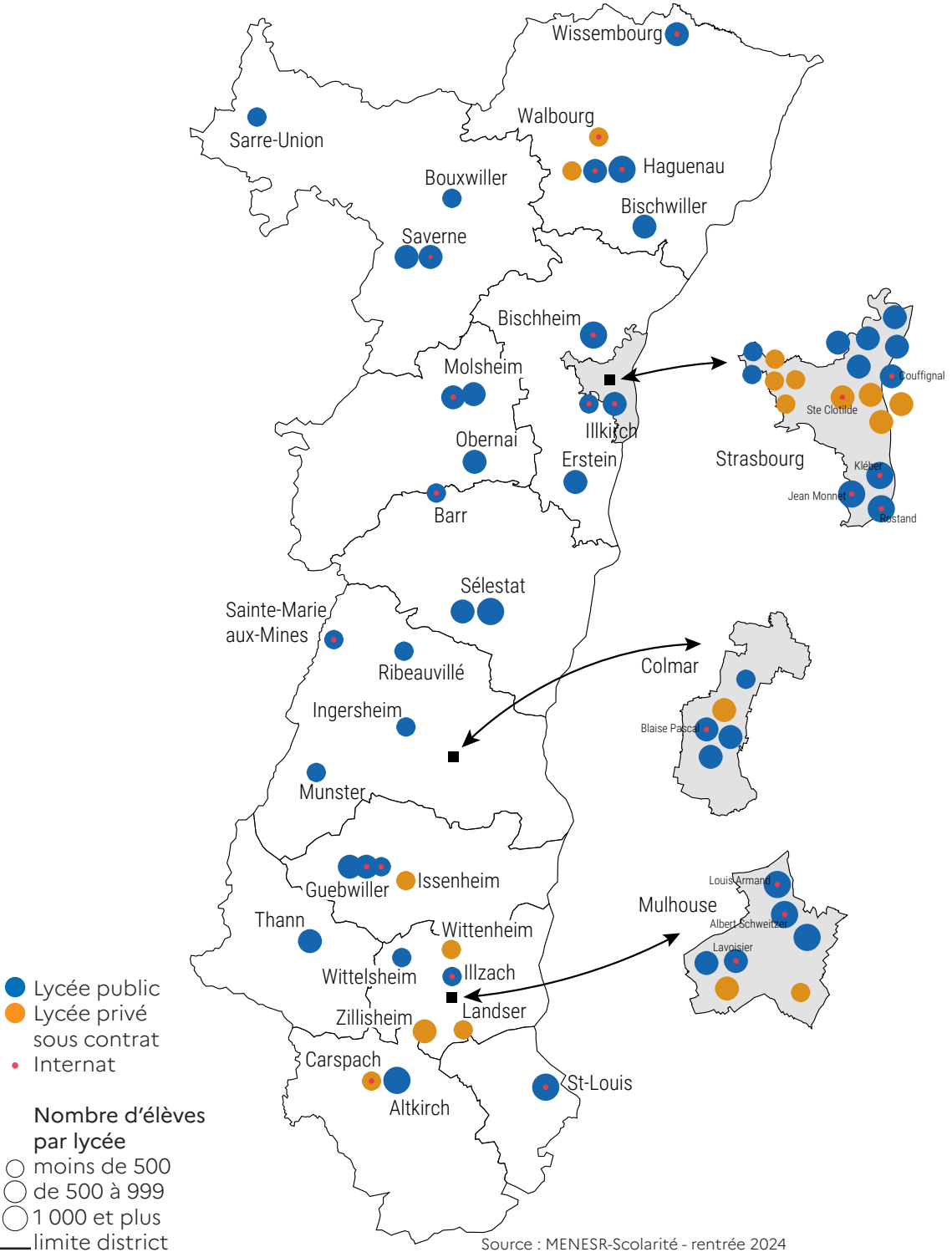
Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévision)
Bas-Rhin	25 883	25 904	25 698	25 483	25 693	25 993	26 241	26 323	26 233	26 397
Haut-Rhin	16 977	17 147	16 918	16 813	16 922	17 146	17 102	16 934	16 714	16 805
Académie	42 860	43 051	42 616	42 296	42 615	43 139	43 343	43 257	42 947	43 202

Évolution des effectifs (base 100 en 2016)



16,1%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées proposant un enseignement général et technologique en 2024-2025



Source : MENESR-Scolarité - rentrée 2024

Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 17 806 élèves en 2024-2025

	2024-2025			Prévisions 2025-2026		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	9 188	722	9 910	9 345	775	10 120
Haut-Rhin	6 727	1 169	7 896	6 850	1 206	8 056
Académie	15 915	1 891	17 806	16 195	1 981	18 176

Source : MENESR-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea (198 élèves à la rentrée 2024)

Parmi ces 17 806 lycéens, 1 234 élèves sont scolarisés dans les classes de 3^e prépa-métiers implantées dans les lycées professionnels.

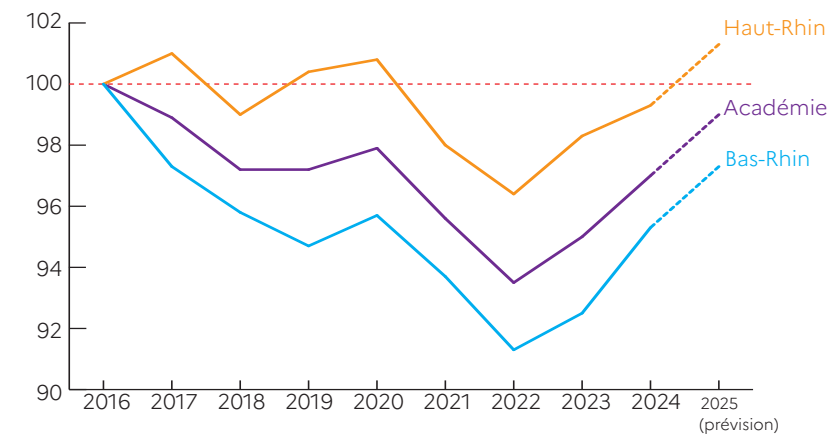
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Pour la deuxième année consécutive, l'enseignement professionnel enregistre une hausse des effectifs, avec 370 élèves supplémentaires, soit une augmentation de 2,1 %. Le département du Bas-Rhin connaît

une progression de 210 élèves (+2,9 %), tandis que le Haut-Rhin enregistre une hausse de 160 élèves (+1,1 %). À la rentrée 2025, les effectifs devraient poursuivre leur augmentation au même rythme (+2,1 %).

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévision)
Bas-Rhin	10 404	10 121	9 972	9 849	9 955	9 747	9 498	9 628	9 910	10 120
Haut-Rhin	7 950	8 030	7 874	7 982	8 012	7 794	7 660	7 811	7 896	8 056
Académie	18 354	18 151	17 846	17 831	17 967	17 541	17 158	17 439	17 806	18 176

Évolution des effectifs (base 100 en 2016)



10,6 %
part du privé
sous contrat

■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2024-2025 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture	42	4		46
Alimentation et agroalim, transformation	427	423	14	864
Coiffure esthétique	303	78		381
Commerce, vente	3 565	628		4 193
Electricité, électronique	1 094	387	6	1 487
Energie, chimie, métallurgie	154	37	6	197
Finances, comptabilité	1 593			1 593
Génie civil, construction, bois	555	429		984
Hôtellerie, restauration, tourisme	355	54	17	426
Matériaux souples	235	101		336
Mécanique et structures métalliques	1 371	319	12	1 702
Secrétariat, communication et information	225		11	236
Services aux personnes (santé, social)	1 886	255	29	2 170
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	217	24		241
Technologies industrielles	1 201	37		1 238
Transport, manutention, magasinage	338	132		470
Total par niveaux	13 561	2 908	95	16 564

*Mention complémentaire — Source : MENESR-Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea. NB : À ces 16 564 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 234 élèves de 3^e prépa-métiers et 8 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 16).

■ Les campus des métiers et des qualifications

Les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence centrés sur un secteur économique à enjeu. Ils visent à constituer un réseau d'acteurs, partenaires d'une large gamme de formations professionnelles, technologiques et générales, dans l'enseignement secondaire comme supérieur, en formation initiale comme continue. Ils promeuvent les métiers actuels ou à venir, contribuent à la croissance économique par les parcours

de formation et le développement de nouvelles compétences. Trois établissements implantés dans l'académie sont porteurs :

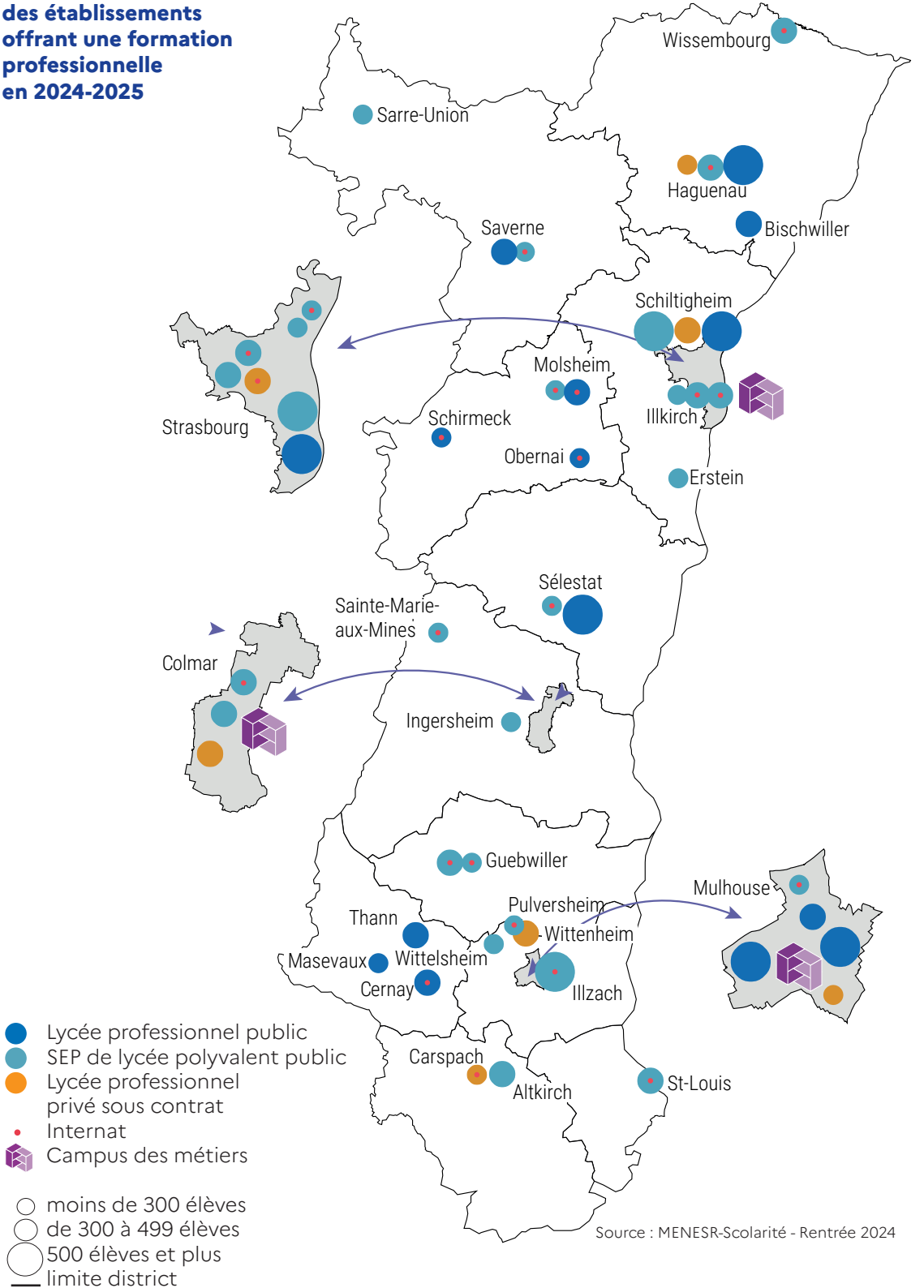
- [écoconstruction et efficacité énergétique](#) (IUT Robert Schumann d'Illkirch) ;
- [agro-alimentaire](#) (IUT de Colmar) ;
- [mobilités et numérique embarqué](#) (UHA de Mulhouse).

■ Les bureaux des entreprises

Depuis la rentrée scolaire 2023 chaque lycée professionnel ou polyvalent est doté d'un bureau des entreprises (BDE) animé par un responsable (R-BDE). Le BDE réunit des acteurs internes et externes de l'établissement pour accroître le rayonnement du lycée, développer de nouveaux partenariats avec le secteur économique : périodes de formation en

milieu professionnel / stages, lancement de formations en réponse aux besoins de compétences identifiées localement, coopérations diverses dans les nouvelles technologies... L'objectif est d'augmenter quantitativement les échanges école - entreprise et d'intensifier qualitativement le contenu des relations.

L'implantation des établissements offrant une formation professionnelle en 2024-2025



Les résultats au baccalauréat - session 2024

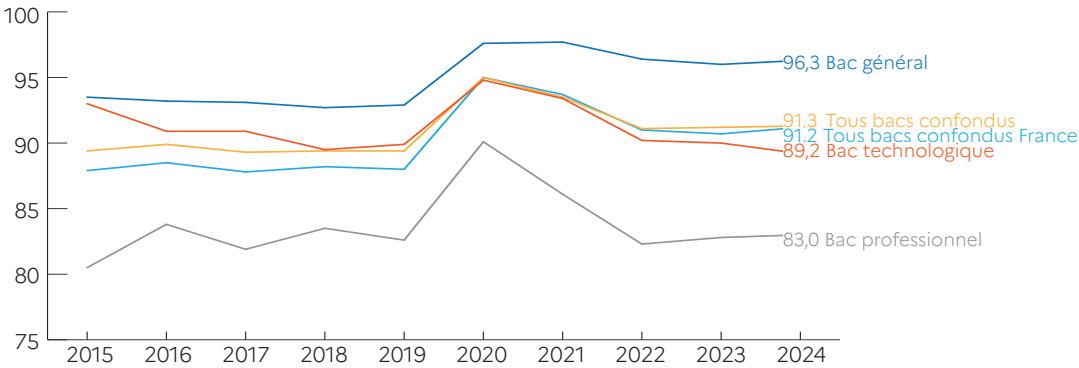
Résultats au baccalauréat par série

	Académie				France		Positionnement sur 30 académies
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Évol°/ 2023 (pts)	Taux de réussite (%)	Évol°/ 2023 (pts)	
Bac général	10 591	10 195	96,3	+0,3	95,9	+0,4	13
Bac technologique	3 949	3 521	89,2	-0,8	90,0	+0,5	22
STMG	1 945	1 758	90,4	+2,6	89,3	+1,8	8
STAV	94	89	94,7	-2,6	97,4	+0,3	24
ST2S	585	524	89,6	-1,6	90,7	+0,2	21
STL	295	229	77,6	-6,9	90,6	+0,5	29
STI2D	843	740	87,8	-4,7	88,7	-2,6	21
STD2A	100	99	99,0	-1,0	97,5	+0,2	14
STHR	87	82	94,3	-1,8	95,1	-0,3	19
Bac professionnel	5 413	4 492	83,0	+0,2	83,3	+0,7	18
Production	2 508	2 071	82,6	-0,2	83,1	+1,1	17
Services	2 905	2 421	83,3	+0,5	83,5	+0,4	18
Ensemble	19 953	18 208	91,3	+0,1	91,2	+0,5	16

En 2024, 19 953 candidats ont passé les épreuves du baccalauréat, soit 306 de plus que l'année précédente. Le taux de réussite global atteint 91,3 %, dépassant de 0,1 point le taux national. La réussite au bac général est de 96,3 % (+0,4 point par

rapport au niveau national), de 89,2 % au bac technologique (-0,8 point par rapport au niveau national) et de 83,0 % au bac professionnel (-0,3 point par rapport au niveau national).

Évolution du taux de réussite



Source : Cyclades / Champ : tous candidats - résultats définitifs. Tous les résultats France s'entendent France métropolitaine et Dom

Lors de la session 2024, le taux de réussite global dans l'académie reste stable à 91,3 %, avec une légère hausse de 0,1 point, tandis qu'au niveau national, il augmente de 0,5 point par rapport à la session 2023. Comparé à l'année précédente, le baccalauréat technologique enregistre une baisse de 0,8 point, tandis que les

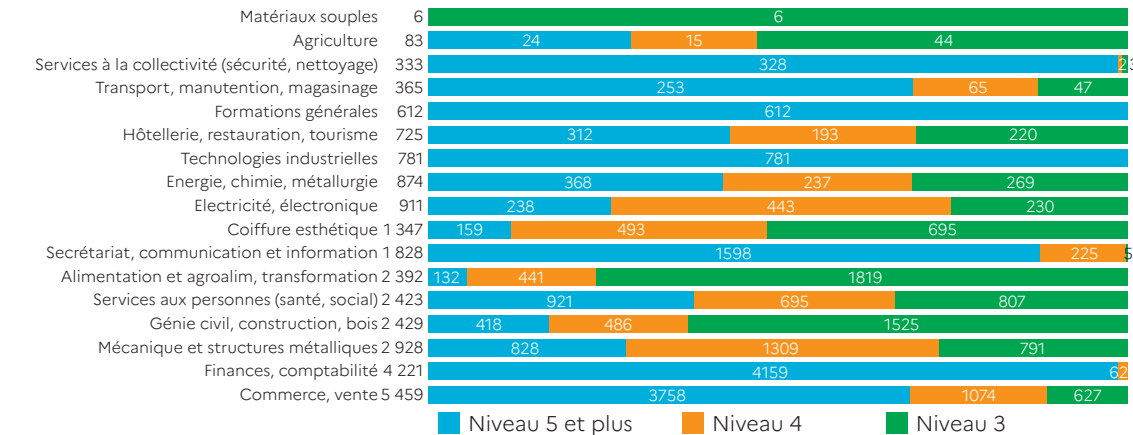
baccalauréats général et professionnel connaissent des progrès respectifs de 0,3 et 0,2 point. La réussite au bac général se situe à un niveau supérieur à celle d'avant la crise sanitaire alors que pour les autres voies, les taux de réussite sont identiques à ceux constatés avant la crise.

L'apprentissage

27 717 apprentis en 2024-2025

Répartis dans plus de 200 sites de formation rattachés à 1 CFA académique public, 1 CFA universitaire public, et 70 CFA privés dans l'académie.

Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2024-2025



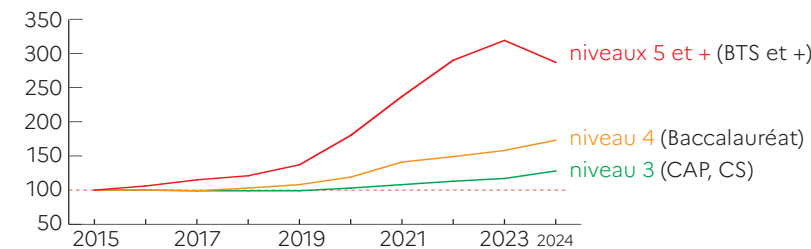
Source : enquête Sifa au 31 décembre 2024

Évolution des effectifs par niveau sur 10 ans

Le nombre d'apprentis formés dans l'académie de Strasbourg s'élève à 27 717 en 2024-2025. Sur une période de dix ans, les effectifs ont augmenté de 97 %. Par niveau de formation, les effectifs progressent de 10 % pour les formations de niveau 4 (baccalauréat professionnel, brevet professionnel...) et de 9 % pour les formations de niveau 3 (CAP, mentions complémentaires...). À l'inverse, les formations de niveau 5 (BTS, autres formations post-bac) enregistrent une baisse de 10 %. L'ensemble des effectifs accuse un repli de 2 % par rapport à l'année scolaire 2023-2024. Ces données ne prennent pas en compte les effectifs des sites de formation relevant de centres de formation d'apprentis (CFA) hors académie, dont les informations ne sont pas encore disponibles à ce jour.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
5 et +	5 185	5 506	5 961	6 276	7 084	9 319	12 303	15 047	16 534	14 889
4	3 319	3 321	3 300	3 430	3 582	3 935	4 692	4 936	5 235	5 740
3	5 534	5 511	5 479	5 497	5 453	5 680	5 998	6 252	6 475	7 088
total	14 038	14 338	14 740	15 203	16 119	18 934	22 993	26 235	28 244	27 717

Évolution des effectifs base 100 (2015)



■ Le CFA académique

En septembre 2020, les 15 CFA publics de l'académie de Strasbourg se sont regroupés pour former le CFA académique. Ce sont les Unités de formation par apprentissage (UFA). Aujourd'hui, le CFA académique fédère 21 UFA et de nombreux lycées partenaires (mixage de public). Sur chaque territoire, les UFA sont les partenaires privilégiés des entreprises. Elles construisent des parcours de formation répondant aux besoins de formation et de recrutement. Au 31 décembre 2024, 6 271 apprentis sont formés en partenariat avec autant d'entreprises.

Le CFA académique est une des composantes du groupement d'intérêt public, formation continue et insertion professionnelle Alsace (Gip Fcip Alsace) qui a pour fonction d'assurer la coordination académique et le développement des coopérations régionales dans les domaines de la formation continue, de l'insertion et de l'apprentissage.

12 types de formation en apprentissage

Le CFA académique propose plus de 300 diplômes, titres et certificats en apprentissage. Que ce soit après la troisième, le bac ou dans le cadre d'une réorientation, les candidats peuvent trouver une formation qui correspond à leur projet professionnel.

En effet, 12 types de diplômes, titres ou certificats sont proposés : CAP, bac pro, BTS, BP, CTM, BTM, BM, mention complémentaire, DEUST, DN MADE, DSG, DSCG.

14 secteurs d'activité

Les formations en apprentissage du CFA académique sont regroupées dans 14 secteurs d'activité :

- Automobile
- BTP
- Coiffure / esthétique
- Commerce / vente
- Hôtellerie / restauration
- Industrie

- Industries graphiques
- Logistique
- Maintenance des matériels
- Métiers du bois
- Métiers de bouche
- Santé / social
- Sécurité
- Services administratifs et de gestion

4 000 entreprises partenaires

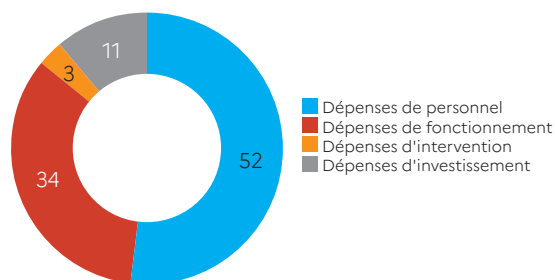
Le CFA académique collabore avec plus de 4 000 entreprises. Il s'agit d'artisans, de TPE, de PME et de grands groupes issus des domaines privé ou public.

Sur chaque territoire, les UFA sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises avec lesquelles elles co-construisent des parcours de formation répondant aux besoins avérés.

Un accompagnement de proximité à toutes les étapes

Les équipes du CFA académique accompagnent les apprentis avant, pendant et après leur formation. Tout au long du parcours des apprentis, les UFA mettent en œuvre un ensemble d'actions pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des apprenants.

Le budget 2025 du CFA académique (en % de 52 millions d'euros)



Plus d'informations sur
www.cfa-academique-alsace.fr

Le post-bac en lycée

■ 7 567 étudiants dans les sections post-bac en 2024-2025

Formations post-bac dispensées dans les lycées de l'académie de Strasbourg :

STS : sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en deux ans **CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles en deux ans (et prépa pro du lycée Cassin en trois ans) **CPES** : cycle pluridisciplinaire d'études supérieures

DCG : diplôme de comptabilité et de gestion en trois ans **DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués en quatre ans (BTS+2) **DNMADE** : diplôme national des métiers d'art et du design en trois ans **DECESF** : diplôme d'état de conseiller en économie sociale familiale

	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2025
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	2 003	135	316		2 319	135	2 454	2 562
CPES	61				61	0	61	
STS	2 434	496	1 365	63	3 799	559	4 358	4 739
DECESF	113			14	113	14	127	
DSAA	43				43	0	43	
DNMADE	163	102	27		190	102	292	247
DCG	111	13	108		219	13	232	
Total	4 928	746	1 816	77	6 744	823	7 567	7 548

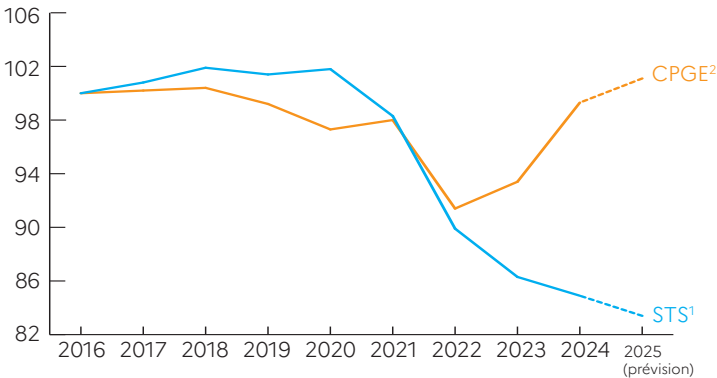
Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Note : les prévisions du DSAA et du DNMADE et du DECESF sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs en STS et CPGE sur 10 ans

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (prévision)
STS ¹	5 680	5 724	5 786	5 761	5 785	5 583	5 107	4 902	4 820	4 739
CPGE ²	2 533	2 537	2 543	2 512	2 464	2 482	2 315	2 366	2 515	2 562

Évolution des effectifs (base 100 en 2016)



¹Y compris DSAA, DNMADE (depuis la rentrée 2018) et DECESF (depuis la rentrée 2020)

²Y compris CPES (depuis la rentrée 2022)

Les sections post-bac en lycée 2024-2025

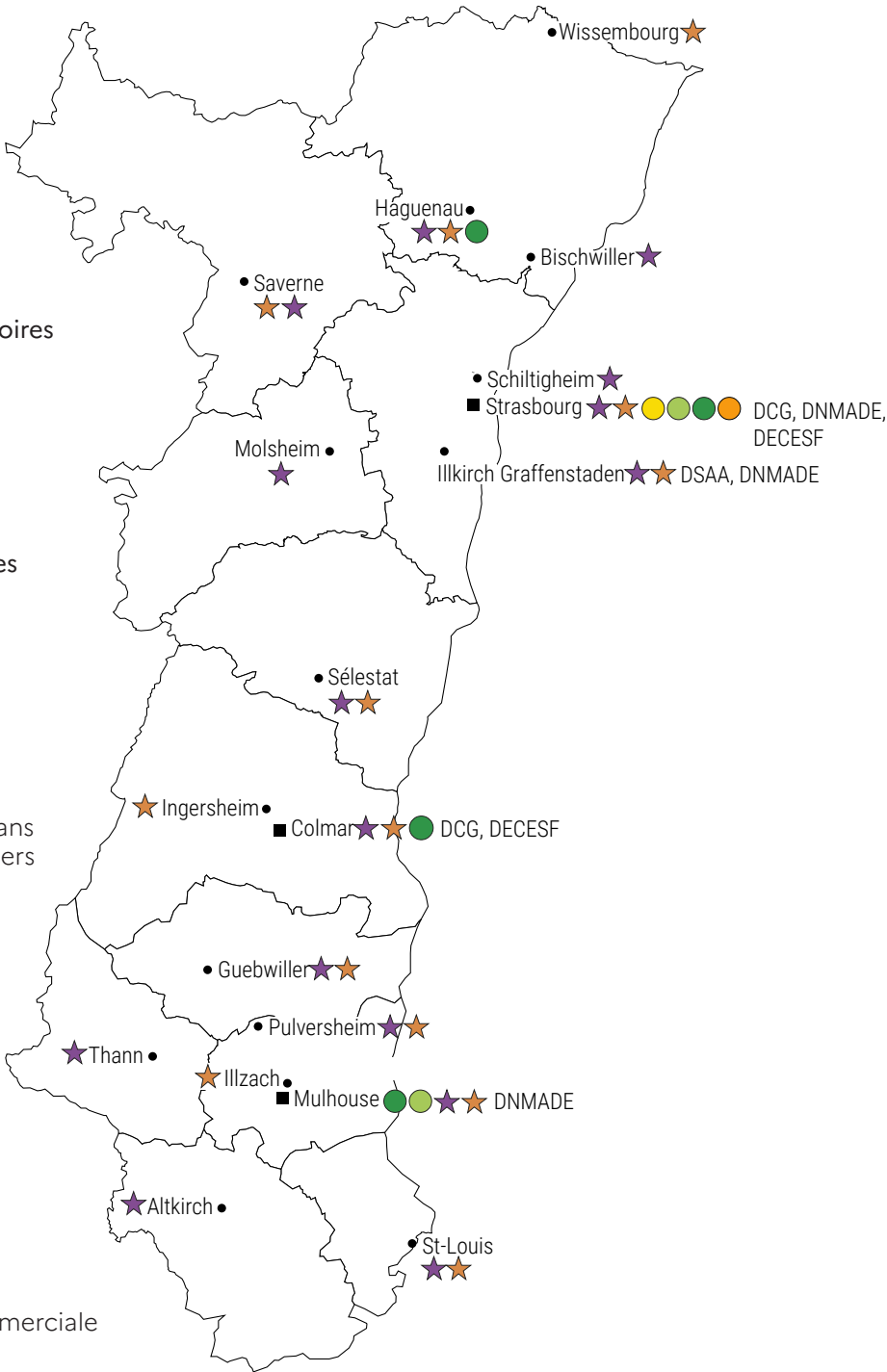
73 classes préparatoires
aux grandes écoles
1^{re} année : 34
2^e année : 38
3^e année : 1*

2 cycles
pluridisciplinaires
d'études supérieures

266 sections
de techniciens
supérieurs, DCG,
DSAA, DNMADE
et DECESF
(tous niveaux)

* Dispositif en trois ans
ouvert aux bacheliers
professionnels
(lycée Cassin)

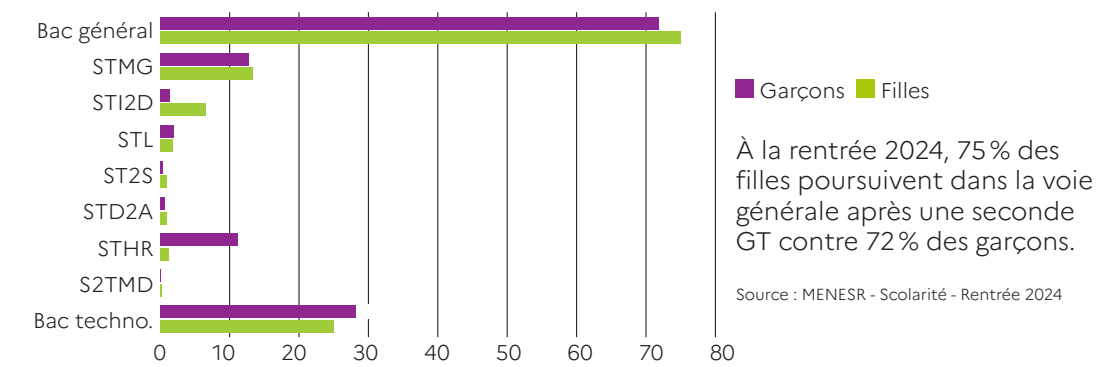
- ★ STS service
- ★ STS production
- CPGE éco & commerciale
- CPGE littéraire
- CPGE scientifique
- Cycles pluridis. études sup.
- limite district



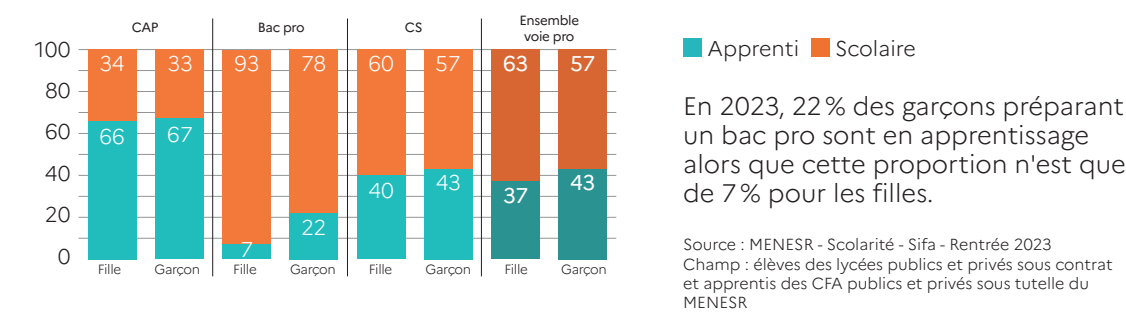
Source : MENESR - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

Filles et garçons

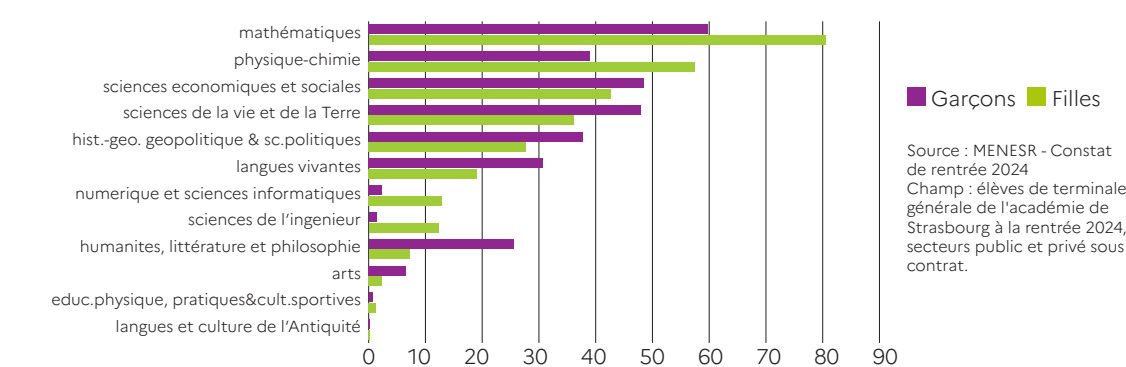
■ Choix des filières des filles et des garçons en première générale et technologique (en %)



■ Part des filles et des garçons dans l'enseignement professionnel selon le statut et le diplôme préparé (en %)

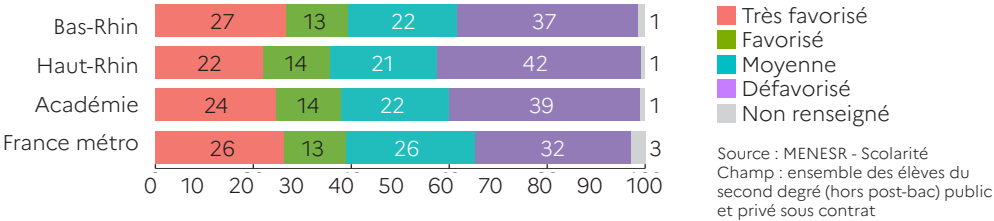


■ Choix d'enseignements de spécialité des filles et des garçons en terminale générale (en %)



Les inégalités sociales

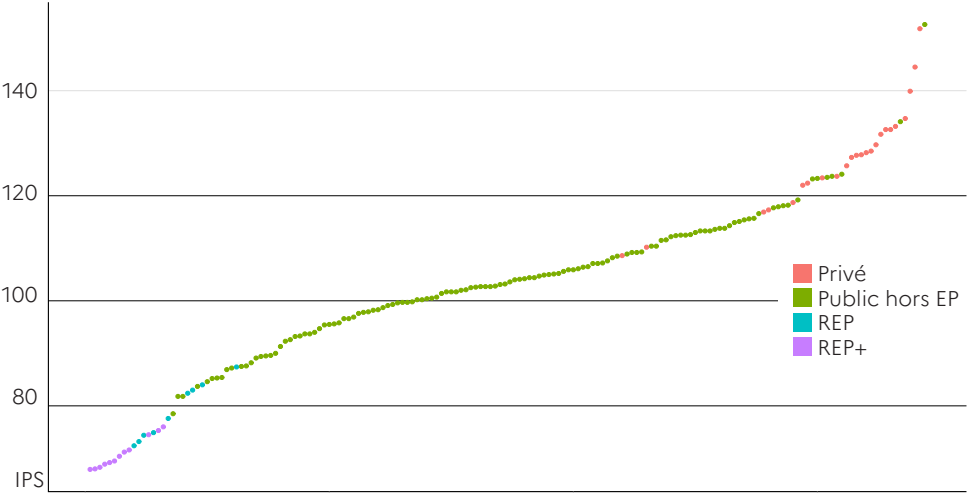
Répartition des élèves selon leur origine sociale en 2024-2025 (en %)



À la rentrée 2024, 37,8 % des élèves de l’académie sont issus de milieux favorisés ou très favorisés (38,9 % en France métropolitaine). Les jeunes originaires d’un

milieu défavorisé représentent 39,0 % de la population scolaire de l’académie, un taux supérieur de 7,0 points à celui observé au niveau national.

Indice de position sociale (IPS) selon le secteur du collège



La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) a créé un indice à partir de données comportant une description fine du milieu familial et les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des deux parents. Leur croisement permet d’affecter à chaque élève un indice de position sociale. Plus l’indice est élevé, plus le contexte familial de l’élève est favorable à

sa réussite scolaire. Les IPS moyens varient fortement selon l’appartenance à un réseau d’éducation prioritaire (Rep) ou à un réseau d’éducation prioritaire renforcé (Rep+). L’IPS moyen des collèges Rep+ ne dépasse pas 71,1 alors que la moyenne académique de l’ensemble des collèges est égale à 103,3.

L'école inclusive

■ Les effectifs

En 2024-2025, 12 418 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 743 élèves de plus que l'année précédente (+6,4 %). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 153 élèves (+2,2 %). Pour le second degré, la progression est de 590 élèves (+12,3 %).

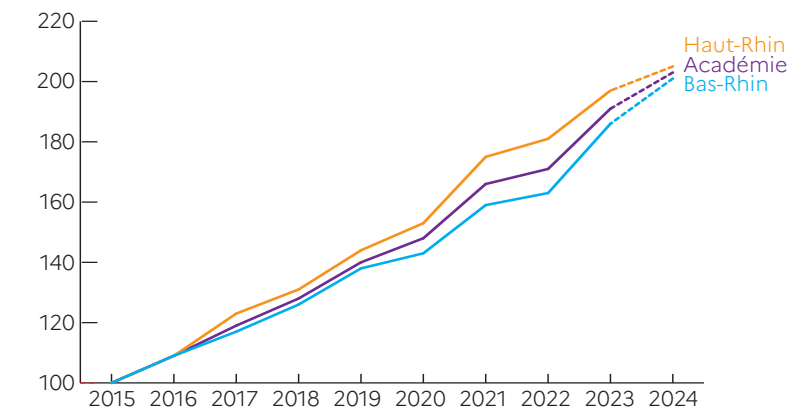
	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Ensemble
Bas-Rhin	3 824	3 110	6 934
Haut-Rhin	3 191	2 293	5 484
Académie	7 015	5 403	12 418

■ Évolution des effectifs

Dans l'académie, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisé dans un établissement public ou privé est en constante augmentation depuis 2015. Sur la période, les effectifs ont plus que doublé : +6 294 élèves dans l'académie soit une augmentation de 103 % (tandis que les effectifs de l'ensemble des élèves du 1er et du 2d degré ont baissé de -3,0 % sur la période). Cette hausse est plus forte dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin (+105 % contre +101 %).

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bas-Rhin	3 452	3 777	4 025	4 361	4 765	4 949	5 491	5 619	6 405	6 934
Haut-Rhin	2 672	2 904	3 290	3 506	3 837	4 101	4 683	4 825	5 270	5 484
Total	6 124	6 681	7 315	7 867	8 602	9 050	10 174	10 444	11 675	12 418

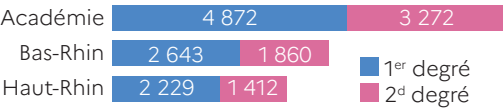
Évolution des effectifs (base 100 en 2015)



■ Deux modes de scolarisation

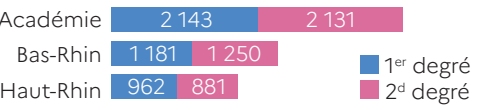
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 8 144 élèves à la rentrée 2024, soit 65,6 % des élèves en situation de handicap.



La scolarisation collective

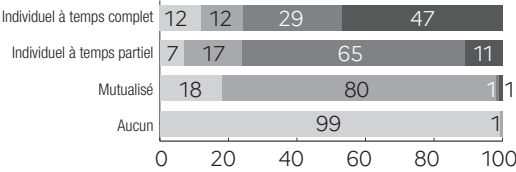
Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). À la rentrée 2024, elle concerne 4 274 élèves (34,4 % des effectifs).



■ Les aides humaines dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière ou faire l'objet d'un aménagement lorsque les besoins de l'élève l'exigent.

Besoin d'accompagnement



Aide accordée



À la rentrée 2024, 80 % des 5 307 élèves qui ont besoin d'une aide mutualisée l'obtiennent, 1 % bénéficient d'une aide individuelle à temps partiel, 1 % d'une aide individuelle à temps complet et 18 % ne se voient accorder aucune aide.

Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Degesco, octobre 2024
hors Cned, hors post-bac, secteurs public et privé

■ Les dispositifs d'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés (Eana)

Un Eana est un mineur arrivé en France et parlant une autre langue que le français. Ces jeunes sont scolarisés pour la plupart en Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ou pour certains dans des dispositifs MLDS pour les plus de 16 ans (Moaf et Dafana).

L'Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants est un dispositif d'aide à l'apprentissage du français pour les Eana. Ces élèves sont inscrits dans une classe correspondant à leur tranche d'âge et au niveau scolaire acquis dans leur pays d'origine. Ils se retrouvent pour des temps spécifiques d'apprentissage du français oral et écrit au sein de l'UPE2A (12 à 16h hebdomadaires) avec un professeur dont les compétences sont adaptées à ce public. Il existe dix unités dédiées aux élèves non scolarisés antérieurement (NSA).

En 2024-2025, les 126 unités pédagogiques de l'académie de Strasbourg comptent 2 793 places allouées aux élèves allophones nouvellement arrivés.

	1 ^{er} degré	Collège	Lycée*	Ensemble
Nbr de dispositifs	49	53	24	126
Nbr de places	1 176	1 131	486	2 793

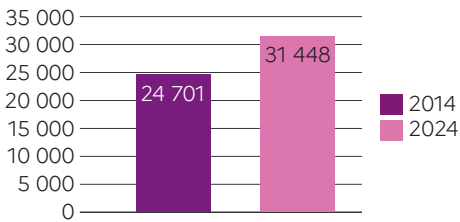
* Y compris Erea

Le plurilinguisme, une ambition académique

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2024, parmi les 167 487 écoliers du 1^{er} degré public et privé, 81,2 % bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand et 18,8 % (31 448) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Des effectifs multipliés par 1,3 en 10 ans dans le cursus bilingue à l'école



Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 18 établissements publics et privés de l'académie. 1 429 élèves ont suivi cet enseignement en 2024, soit 4,0 % des lycéens de la voie générale.

Depuis la rentrée 2014, dans la voie professionnelle, le dispositif Azubi-bacpro permet aux élèves et apprentis français et allemand d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue dans le Bade-Wurtemberg. Actuellement, 213 élèves sont inscrits dans 6 établissements.

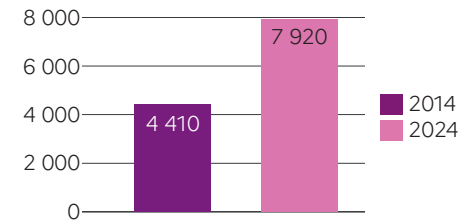
■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Au collège

La poursuite du cursus bilingue

7 920 élèves sont inscrits en 2024 dans la filière bilingue français-allemand (9,0 % des élèves).

Des effectifs multipliés par 1,8 en 10 ans dans le cursus bilingue au collège



Le dispositif bi-langues

En 2024, 17 744 élèves, soit 81,3 % des effectifs de 6^e (13,9 % au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (82,2 % à la rentrée 2023).

■ Effectifs des 13 langues étudiées dans le second degré

Langue	Collège	Lycée GT	Lycée pro
Anglais	88 745	42 820	14 357
Allemand	76 507	35 515	8 499
Espagnol	8 666	7 404	815
Italien	632	938	65
Chinois	159	399	
Arabe	208	235	25
Portugais	200	131	11
Russe	47	195	16
Hébreu	106	90	
Turc		79	34
Polonais	42	26	
Japonais		62	
Coréen	7	10	
Effectifs	92 009	42 947	16 714

■ Les sections internationales

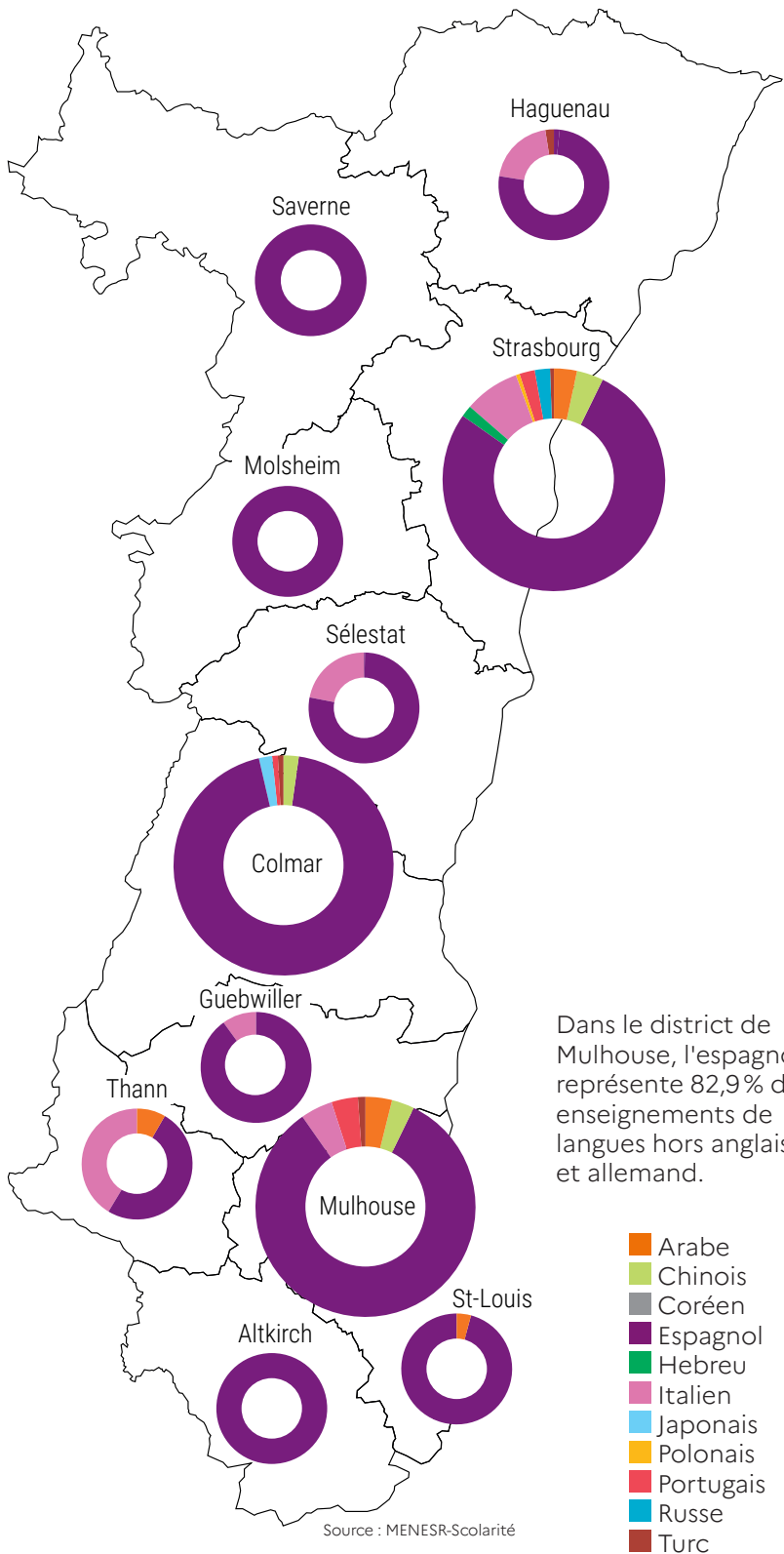
L'académie propose 9 sections internationales (allemande, arabe, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) qui accueillent 1 416 élèves en 2024.

Poids de chaque langue enseignée en 2024-2025 selon le district (hors allemand et anglais)

6,3 %
des élèves de lycées GT étudient une LV3 (3,4 % au niveau national)

L'anglais et l'allemand sont enseignés dans l'ensemble des collèges et lycées de l'académie de Strasbourg, l'espagnol dans plus d'un établissement sur deux.

Les 11 autres langues bénéficient d'une offre moins dense sur le territoire de l'académie. Certaines langues ne sont enseignées que dans quelques établissements, principalement au sein des plus grandes agglomérations des départements du Bas-Rhin (Strasbourg) et du Haut-Rhin (Colmar et Mulhouse).



Le numérique éducatif et la continuité pédagogique

Le numérique pour l'éducation fait partie des priorités de la politique de l'académie de Strasbourg. Il se décline en de nombreux projets sur l'ensemble du territoire, de l'école à l'enseignement supérieur. S'appuyant à la fois sur une politique nationale et des initiatives régionales, académiques, départementales ou municipales, ces projets sont tous au service des enseignements et de l'innovation pédagogique.

■ Mon bureau numérique (MBN) Nouvelle génération

Depuis la rentrée 2024, l'environnement numérique de travail mon bureau numérique NG, financé par les départements, la collectivité européenne et la région du Grand Est, est entré en production. Il offre de nouvelles fonctionnalités (gestion des stages, nouveaux écrans supplémentaires de pilotage des absences notamment). Si la solution ENT est présente dans tous les établissements du 2d degré, la solution de vie scolaire (181 établissements) est très fortement utilisée dans notre académie, comme en témoignent les statistiques d'usages (cf. graphique 1).

La rentrée 2025 verra la mise en production d'une toute nouvelle messagerie intégrée et de nouvelles interfaces graphiques pour la vie scolaire. D'autres nouveautés émailleront l'année scolaire.

Des éléments de sécurisation, supervisés par la société Ernst and Young mandatée par les porteurs du projet MBN, sont implémentés pour s'intégrer pleinement dans la doctrine technique du ministère et apporter encore davantage de sécurité aux usagers du projet mon bureau numérique et à leurs données personnelles (cf. graphique 2).

■ Connexions à moodle

La solution Moodle n'est plus à présenter dans l'académie de Strasbourg. Ce LMS (learning management system) est utilisé massivement par une majorité d'enseignants. De mois en mois, le nombre de parcours pédagogiques sur Moodle augmente, permettant aux élèves d'acquérir les notions d'apprentissage à leur rythme et en autonomie (cf. graphique 3).

L'année 2025/2026 va voir l'arrivée d'Eléa, la plateforme nationale Moodle qui prendra progressivement la suite. Développée sur tout le territoire français, elle permettra aux enseignants ou aux élèves arrivant ou partant dans d'autres académies de retrouver Eléa.

Le premier degré rejoint également la plateforme au travers de Prim-A, le portail des écoles de l'académie de Strasbourg.

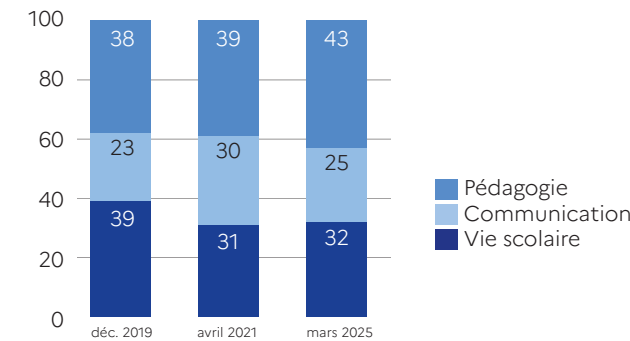
■ Pix

Soutenu par le ministère de l'Éducation nationale, ce dispositif s'adresse plus particulièrement depuis 2019 à tous les élèves des premier et second degrés (Pix Junior et Pix), enseignants (Pix+édu) et parents (Pix parentalité numérique). La stratégie du numérique pour l'éducation 2023-2027, portée au niveau national par la direction du numérique pour l'Éducation (DNE) vise à assurer l'acquisition des compétences numériques tout au long du parcours scolaire et universitaire pour les élèves.

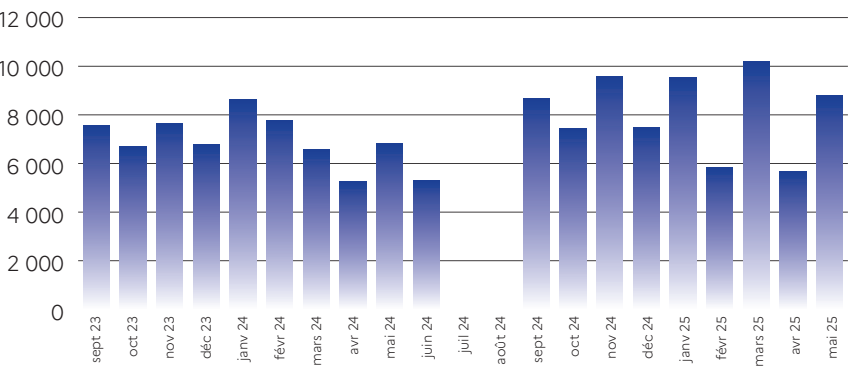
La certification des élèves en fin de cycle à partir du cycle 4 est obligatoire (BO n°43 du 14 novembre 2024) ainsi que l'attestation de sensibilisation au numérique en fin de 6°.

Niveau	inscrits	certifiés	% acad.	% nat.
3 ^e	23 763	NC	NC	NC
T ^{le}	13 850	13 633	98,0%	96%
T ^{le} pro	4 178	3 823	91,5%	85%
CAP2	1 148	909	79,0%	60%
BTS2	2 144	2 049	95,5%	83%
CPGE2	1 068	935	87,5%	60%

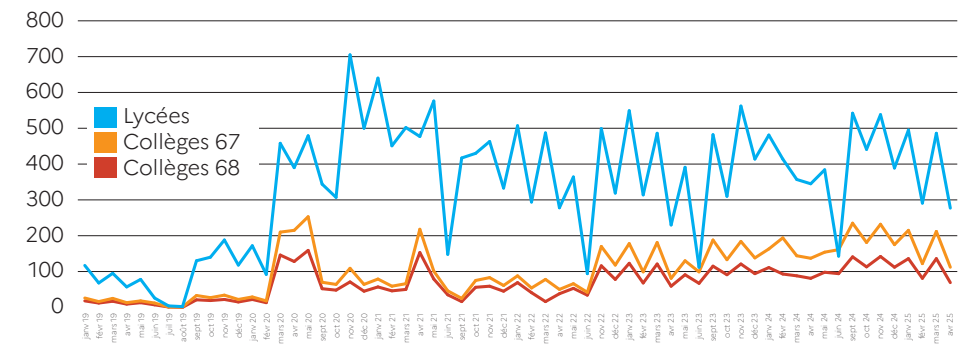
Graphique 1 : évolution des services de l'ENT (en %)



Graphique 2 : nombre de visites sur MBN entre septembre 2023 et mai 2025 (en milliers)



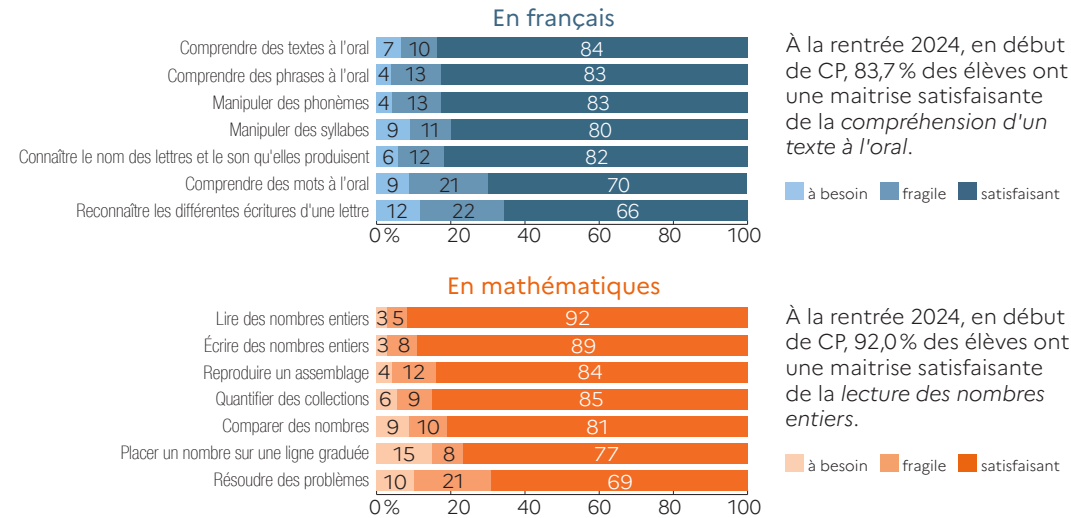
Graphique 3 : évolution des visites sur la plateforme Moodle entre janvier 2019 et avril 2025 (en milliers)



Les évaluations dans le 1^{er} degré

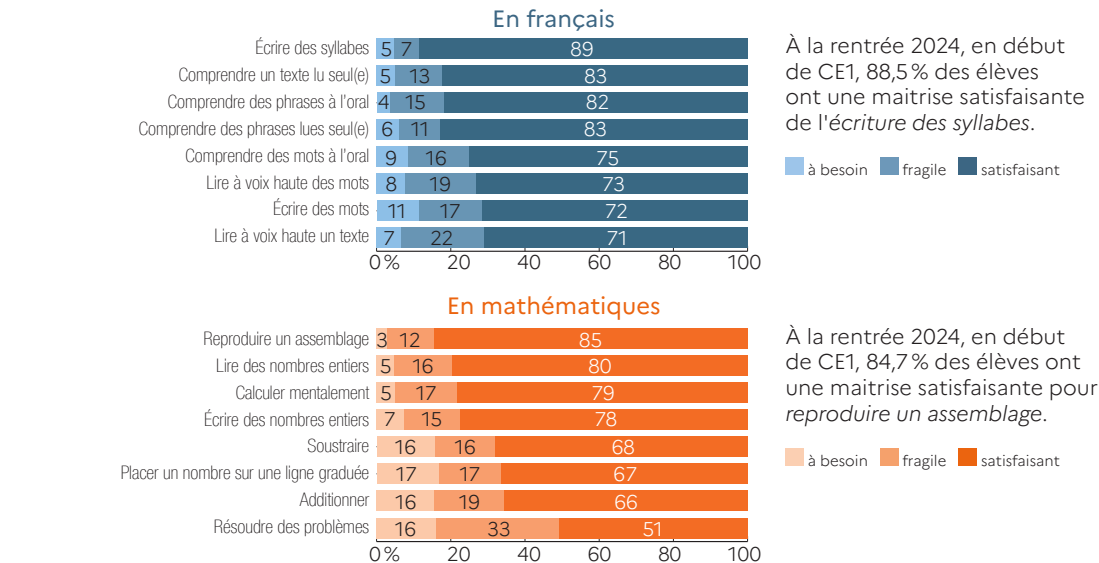
En septembre 2024, tous les élèves des classes du CP au CM2 des écoles publiques et privées sous contrat ont passé une évaluation standardisée sur support papier pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques. Ce livret présente les résultats des évaluations des classes de CP, CE1 et CM1.

Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CP (en %)



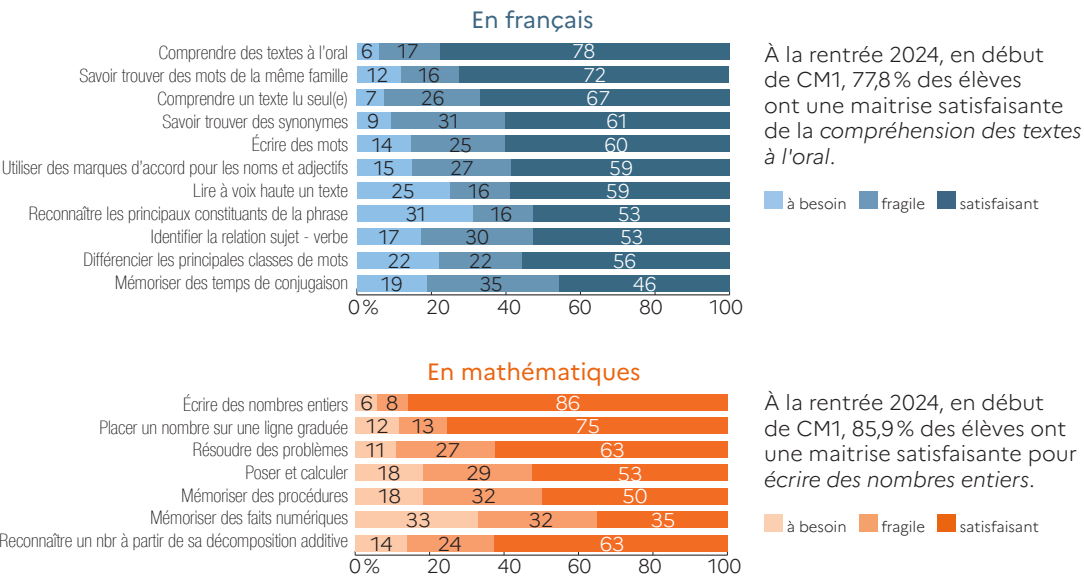
Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CP à la rentrée 2024.
Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours préparatoire (CP) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CE1 (en %)



Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CE1 à la rentrée 2024.
Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours élémentaire 1re année (CE1) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

■ Répartition des élèves par niveau de maîtrise selon le domaine évalué en début de CM1 (en %)

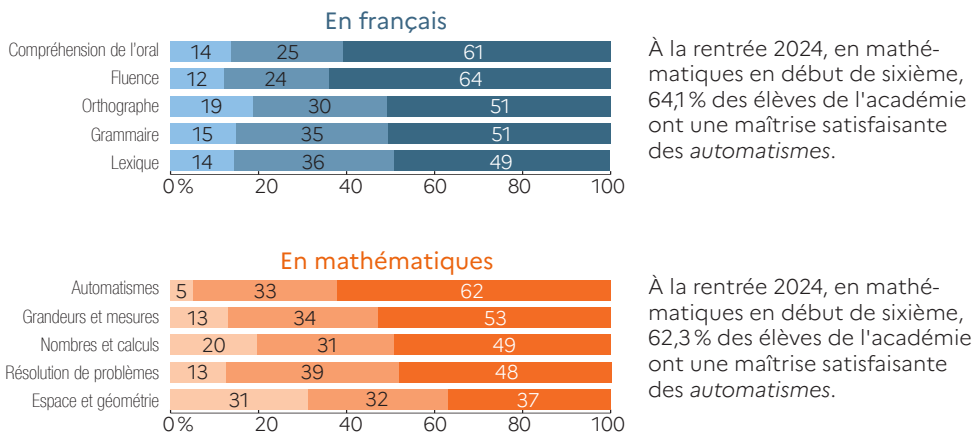


Sources : résultats aux évaluations repères en français et en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2024.
Champ : évaluation exhaustive des élèves scolarisés en cours moyen 1^{re} année (CM1) dans les écoles publiques et privées sous contrat.

Les évaluations dans le 2^d degré

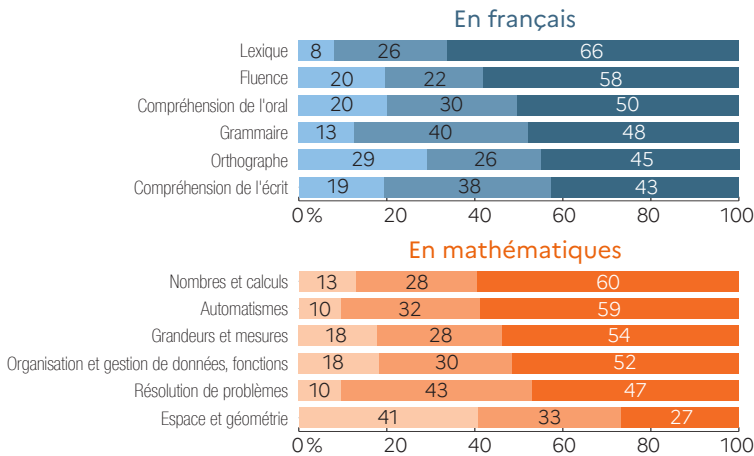
En septembre 2024, les élèves de sixième, de quatrième, de seconde et de 1^{re} année de CAP ont passé une évaluation standardisée sur support numérique pour évaluer leur niveau en français et en mathématiques.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise selon le domaine évalué en début de 6^e (en %)



Source : évaluation des élèves en début de sixième de la rentrée 2024.
Champ : élèves des classes de sixième des établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise selon le domaine évalué en début de 4^e (en %)

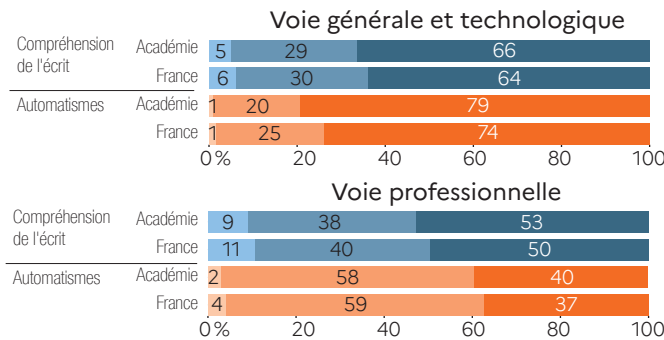


À la rentrée 2024, en français en début de quatrième, 66,3% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante du *lexique*.

À la rentrée 2024, en mathématiques en début de quatrième, 59,6% des élèves de l'académie ont une maîtrise satisfaisante en *nombres et calculs*.

Source : évaluation des élèves en début de quatrième de la rentrée 2024.
Champ : élèves des classes de quatrième (y compris agricole) dans les établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise en début de 2^{de} (en %)



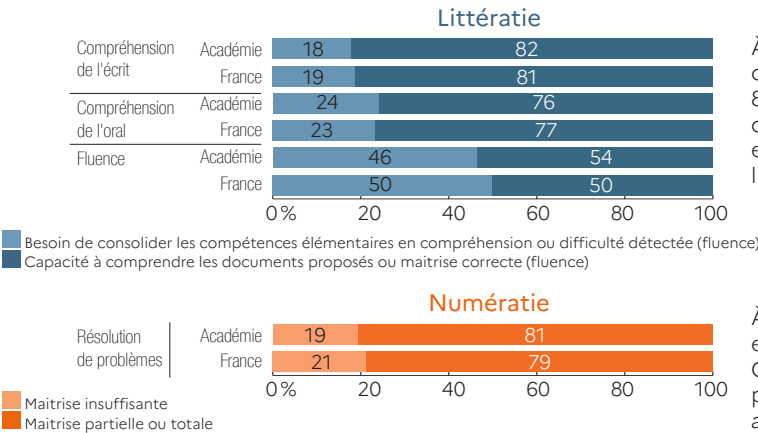
À la rentrée 2024, en début de seconde générale et technologique, 66,3% des élèves ont une maîtrise satisfaisante de la *compréhension de l'écrit* dans l'académie.

À la rentrée 2024, en début de seconde professionnelle, 39,6% des élèves ont une maîtrise satisfaisante des *automatismes* dans l'académie.

Maîtrise : ■ à besoin ■ fragile ■ satisfaisant

Source : tests de positionnement en début de seconde générale et technologique, et professionnelle, de la rentrée 2024.
Champ : élèves en classe de seconde générale, technologique et professionnelle dans les établissements publics et privés sous contrat de l'académie de Strasbourg.

■ Répartition des élèves par groupe de maîtrise en début de CAP (en %)



À la rentrée 2024, en littératie en début de première année de CAP, 82,2% des élèves ont la capacité de comprendre les textes proposés en *compréhension de l'écrit* dans l'académie.

À la rentrée 2024, en numératie en début de première année de CAP, 80,8% des élèves maîtrisent partiellement ou totalement les *automatismes* dans l'académie.

Source : test de positionnement en littératie et en numératie en début de première année de CAP de la rentrée 2024.
Champ : élèves en 1^{re} année de CAP des établissements publics et privés sous contrat (hors agricoles) de l'académie de Strasbourg.

Pour en savoir plus

Les publications de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)



La Depp réalise des notes et brèves sur les effectifs, les résultats du baccalauréat, l'insertion professionnelle et autres thématiques. Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications de la Depp, classées par thématique, sur le site de l'académie de Strasbourg à l'adresse suivante : www.ac-strasbourg.fr/publications-122441

■ Les effectifs

Effectifs d'élèves du 1^{er} degré - rentrée 2024 (octobre 2024)

Effectifs d'élèves du 2^d degré - rentrée 2024 (octobre 2024)

Les effectifs d'apprentis dans l'académie de Strasbourg, année scolaire 2020-2021 (septembre 2022)

■ Les examens

Résultats définitifs du baccalauréat session 2024 (mars 2025)

Résultats provisoires du baccalauréat session 2024 (juillet 2024)

Résultats provisoires du diplôme du brevet session 2024 (juillet 2024)

Résultats au grand oral dans l'académie de Strasbourg en 2022 (mai 2023)

■ Les évaluations des élèves

Évaluations des élèves en début de 4^e de la rentrée 2024 (mars 2025)

Évaluations des élèves en début de 6^e de la rentrée 2024 (mars 2025)

Test de positionnement en début de seconde GT de la rentrée 2023 (mai 2024)

Test de positionnement en début de seconde PRO de la rentrée 2023 (mai 2024)

Évaluations point d'étape à mi-CP de janvier 2024 (mai 2024)

Évaluations des élèves en début de CE1 en septembre 2023 (février 2024)

Évaluations des élèves en début de CP en septembre 2023 (février 2024)

Évaluations des élèves en début de CM1 en septembre 2023 (février 2024)

Test de positionnement en début de 1^{re} année de CAP de la rentrée 2022 (mars 2023)

■ L'insertion professionnelle

Insertion professionnelle des lycéens de la voie professionnelle (février 2021)

Insertion professionnelle des apprentis (février 2021)

■ Les thèmes spécifiques

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur (mars 2025)

Un personnel très majoritairement féminin mais avec des disparités selon les catégories (mars 2025)

Choix des enseignements de spécialité et des options en 1^{re} et en T^{le} générale (février 2025)

Devenir des élèves scolarisés en 3^e Segpa dans l'académie de Strasbourg (juillet 2023)

Les sections sportives scolaires dans l'académie de Strasbourg (septembre 2022)

■ L'enseignement supérieur

Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, 2020-2021 (octobre 2021)

Étudiants inscrits en Institut universitaire de technologie (IUT) à la rentrée 2019 (octobre 2021)

■ Méthodologie

L'indice de position sociale (IPS) : un indicateur statistique remis à jour à la rentrée 2022 (mai 2023)

Typologie nationale des collèges - version 2022 (mars 2023)

Mesure des écarts filles-garçons aux évaluations des élèves en début de 6^e (février 2023)



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9
Tél. 03 88 23 37 23
Le portail de l'Éducation
nationale en Alsace
www.ac-strasbourg.fr